



Accident de travail non déclaré à temps

Par **Arnaud brigitte**, le **09/09/2017 à 08:59**

Je suis adjoint administratif à l'hôpital. J'ai fais une chute lors d'une garde le samedi 8 avril en tombant violemment su l'épaule.

Ne travaillant pas le dimanche et en récupération le lundi et rtt le mardi et mercredi.

J'ai donc repris le jeudi avec une épaule douloureuse.

Je n'ai pas fait de déclaration d'activité pensant que cela allait passer.

Après radios ponctions infiltrations IRM""le couperet est tombé rupture d'un tendon.

Intervention de suture de tendon programmée le 3 octobre avec arrêt entre 3 et 6 mois à suivre.

Puis je encore pouvoir faire valoir un accident de travail ?

Merci de vos conseils.

Cordialement

Par **P.M.**, le **09/09/2017 à 10:49**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé...

De toute façon, il est grand temps de déclarer l'accident même si vous n'avez pas eu la prudence de prévenir toute personne présente de ce qui vous était arrivée ou dès le jeudi et vous verrez bien la décision de la Sécurité Sociale ou de votre administration éventuellement après enquête...

Par **Arnaud brigitte**, le **09/09/2017 à 15:15**

Je vous précise que je suis titulariser dans le secteur public et que bien évidemment j'ai parlé de mon problème à une partie de l'encadrement et de mes collègues.

Je constitue un dossier pour la DRH (compte rendu consultations et imagerie attestation du rhumatologue qui me suit ordonnance...)

Je voulais juste savoir à quoi m'attendre.

Merci

Par **P.M.**, le **09/09/2017 à 15:55**

Vous devriez pouvoir vous attendre comme je vous l'ai dit à une décision de votre administration concernant la reconnaissance ou pas de l'accident de service mais savoir laquelle je suis incapable de vous le dire d'autant plus que je ne sais pas ce qu'il y a dans le dossier et quand vous avez parlé de votre accident à l'encadrement et à vos collègues, si c'est immédiatement après...

Par **Arnaud brigitte**, le **09/09/2017** à **15:59**

Merci de votre écoute